Image not found or type unknown

Puis je récupérer ma terrasse?

Par **Prillot Jean**, le **24/09/2018** à **19:23**

Bonjour, en contentieux avec mon locataire depuis de nombreuses années, j' ai obtenu du tribunal (en appel) la résiliation du bail commercial. J' avais mis à disposition de mon locataire une terrasse sans percevoir aucune compensation. Mon locataire à fait une demande de délais a son expulsion. Etant donné que depuis le jugement le bail est résilié et qu' il n 'est donc plus mon locataire, puis je reprendre la terrasse (il a des tables des chaises dessus)? et si oui de quels façon (courrier, huissier, etc..)?
Merci pour vos réponses

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés